

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

CONSULAT GENERAL
DU CAMEROUN À MARSEILLE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

GENERAL CONSULATE
OF CAMEROON IN MARSEILLE

N° /CGCM/

Marseille, le

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE CONSULAIRE

(IMMATRICULATION)

Voir la liste des pièces à fournir au verso.

I) - ETAT CIVIL

NOM

PRENOM (S)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE

FILS OU FILLE DE

ET DE

SITUATION MATRIMONIALE : ☐ Célibataire

☐ Marié (e)

☐ Divorcé (e)

☐ Veuf (ve)

II) - NATIONALITE CAMEROUNAISE

MODE D'ACQUISITION

Indiquer s'il y a lieu le décret qui a conféré la nationalité camerounaise (en cas de naturalisation)

NATIONALITE DU CONJOINT

III) - DOMICILE

Adresse actuelle :

Numéro de téléphone Mail

Immatriculation au Consulat : N° Date

IV) - REFERENCES PROFESSIONNELLES

A - TRAVAILLEURS SALARIES

Indiquer avec précision votre activité professionnelle avant de quitter le Cameroun

PROFESSION EN FRANCE

REFERENCES DE L'EMPLOYEUR

⇒ **Tournez la page s.v.p.**

B – ELEVES / ETUDIANTS

Indiquer avec précision votre activité scolaire avant de quitter le Cameroun _____

Diplômes éventuellement détenus avant de quitter le Cameroun _____

Diplôme (s) préparés actuellement ou Année d'études poursuivies _____

Etes-vous boursier ? _____ Si oui, de quel organisme ? _____

Etes-vous stagiaire du Gouvernement ou autre ? _____ Précisez _____

VI) – VOTRE FAMILLE EN FRANCE

NOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	LIEN DE PARENTE
-----	------------------------------	---------	-----------------

Personne à contacter en cas de besoin :

- En France _____
- Au Cameroun _____

Je soussigné (e) _____ déclare sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

A _____ le _____
Signature

Formulaire à remplir et à retourner accompagné de :

- 2 photos ;
- Photocopie de l'acte de naissance ; pour les actes de naissance reconstitués, joindre la photocopie de la grosse des différents jugements (reconstitution ou supplétif) ; pour les personnes nées en France ou à l'étranger joindre la transcription de l'acte de naissance délivrée par une mission diplomatique camerounaise.
- Pour les enfants mineurs, joindre un jugement de tutelle ou une autorisation parentale (pour l'établissement d'une carte consulaire) ainsi que la photocopie des pièces d'identité des parents ou des tuteurs ;
- Pour les personnes concernées : joindre une photocopie de l'acte de mariage ; une photocopie de la grosse du jugement de divorce ; ou la photocopie d'un acte de décès ;
- Photocopie du passeport périmé ;
(Pour les passeports en cours de validité, vous devez effectuer votre demande de carte consulaire en ligne sur le site internet « evisacam.cm »)
- Justificatif d'emploi ou certificat de scolarité ;
- Justificatif de domicile (Pour les personnes hébergées, l'hébergeant doit fournir une autorisation manuscrite d'hébergement et la photocopie d'une pièce d'identité officielle) ;
- Frais de timbres fiscaux : 45 euros en espèces (uniquement pour les dossiers déposés sur place) ou par chèque de banque demandé auprès de votre établissement bancaire, libellé à l'ordre du Consulat Général du Cameroun (dossiers expédiés par courrier)
(Les chèques personnels et les mandats poste ne sont pas acceptés).
- 1 enveloppe affranchie en recommandé à vos noms et adresse.